



Rodez Bouszens Cahors Thedirac et maintenant Montauban...

...La sécurité des circulations et des cheminots est en danger

Encore un incident grave est survenu ce matin le 26 avril en gare de Montauban...

Le 26 Avril 08, le train 467 473 de l'entreprise privée Veolia a franchi le signal C105 de Montauban et s'est immobilisé 1300 mètres après.

Après avoir été informé par des camarades présents sur les lieux, un membres Cgt du Chsct, un élu DP et un élu CE se sont déplacé sur les lieux afin d'obtenir des éléments.

La Cgt a déposé une demande d'enquête immédiate et demande à la SnCF de faire toute la lumière sur cet incident.

Éléments relevés par la Cgt.

La Cgt a demande que lui soit fournis tous les éléments qu'a en sa possession la direction.

- Bande Graphique
- Relevé Atess
- Bulletin de freinage

Sur les premiers éléments que nous avons, le train est parti de Bassens vers 3h40. Le conducteur n'a pas effectué les essais de freins car ils sont sous-traités à une autre entreprise (SECO Rail).

30 mètres après l'avertissement annonçant le C105, le conducteur freine d'urgence. L'arrêt est obtenu 3000 mètres après soit 1300 mètres après le C105.

La Masse Freinée Nécessaire n'est pas inscrite sur le BF.

Le nombre de véhicules du train sur le BF est de 18 véhicules, le train en comportait 19.

La catastrophe est évitée de peu grâce à l'action de l'aiguilleur qui bascule l'aiguille voie directe.

Une fois dans le triage, les essais de frein sont corrects

Pour la Cgt, des questions se posent sur la façon dont sont effectués les freins par cette entreprise et sur le geste métier de ce conducteur qui freine d'urgence sur un avertissement.

Il ne faut plus laisser faire n'importe quoi ... ?

Comme l'avais dit la Cgt au moment de la libéralisation du fret ferroviaire, la productivité pour faire du fric prévaudra sur la sécurité.

Après de multiples incidents sur la région et au-delà, les faits sont aujourd'hui irréfutables et les entreprises privées ne respectent pas les prescriptions de sécurité notamment en sous-traitant des opérations de sécurité.

Pour la Cgt, les choses sont claires, les entreprises privées préfèrent faire des profits plutôt que garantir la sécurité des circulations.

La SnCF s'engage aujourd'hui sur les mêmes voies au travers de la politique qu'elle compte mener au Fret.

Les conditions de travail vont être bafouées par la casse du RH0077.

Les contours du métier abandonné pour permettre aux ADC de faire des tâches aujourd'hui affectées à d'autres cheminots. (aiguilles, attelages, essais de freins). Au vu de ce que font les entreprises privées, on voit bien que la chaîne de sécurité est fragilisée par une telle politique.

La Cgt revendique :

- L'abandon du projet de réforme du RH 0077
- L'abandon du projet Fret visant à modifier le dictionnaire des métiers
- Que les trains circulant sur le réseau ferré soient vérifiés par des agents SNCF (freins, composition, matériel, visite)
- Qu'une convention collective basée sur le RH0077 soit créée pour éviter tout dumping social.

La Cgt a déposé un droit d'alerte.

Si vous estimez que votre santé est menacée faites valoir votre droit de retrait.

Nous demandons la tenue d'une réunion de Chsct exceptionnelle en présence des responsables sécurité afin de faire la lumière sur tous les incidents qui ont eu lieu récemment.

Nous avons demandé une audience auprès du DR dès lundi matin.

Toulouse le 26 Avril 08